AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune de Walferdange que le Ministre de la Mobilité et des Travaux Publics et la Ministre de l'Intérieur ont approuvé respectivement le 25 août 2022 et le 30 août 2022 la délibération du conseil communal du 14 juillet 2022 (point 9f de l'ordre du jour) portant modification du chapitre 2 du règlement communal en matière de circulation comme suit :

Rue de Steinsel
à ajouter :
2/6 Passage pour piétons
⇒ à la hauteur de la maison 102

Walferdange, le 5 septembre 2022.

Pour le secrétaire empêché,
La Secrétaire adjointe,

Christiane Dreis

Le Bourgmestre,

François Sauber

administration communale de walferdange / boîte postale 1 / l-7201 walferdange
t. 33 01 44-1 / f. 33 30 60 / secretariat@walfer.lu / www.walfer.lu